



Lamastre ville

Echelle : 1 / 3 000

1 cm carte = 30 m terrain



LEGENDE

- Route
- Chemin carrossable
- Chemin
- Sentier
- Sentier peu visible
- Mur infranchissable
- Mur
- Clôture infranchissable
- Clôture passage souterrain
- Ligne électrique
- Pont - Croix
- Objet particulier
- Borne - Tour - Affut
- Charbonnière
- Courbes de niveau
- Abrupt de terre
- Talus - Fossé
- Trou - Butte
- Cuvette - Dépression
- Falaises
- Trou rocheux - DANGER !!!
- Rocher - Blocs rocheux
- Zone rocheuse
- Source - Ruisseau
- Marais
- Particularités hydrographiques
- Lac
- Limites nettes de végétation
- Arbre isolé - Fourré - Souche
- Vignoble
- Terrain découvert
- Terrain cultivé
- Terrain découvert encombré
- Végétation basse
- Zone semi-ouverte encombrée
- Zone semi-ouverte
- Parking
- Zone privée d'habitation
- Pénétrabilité de la forêt: 100 80 50 10 0%
- zone interdite

Equidistance: 2.5 m

Différence de 2.5 m d'altitude entre 2 courbes de niveau (lignes marrons)



250 m



3 Parcours Permanents d'Orientation

Renseignements :

Office de Tourisme et sites internet : - www.lamastre.fr - www.otpayslamastre-ardeche.com

Poinçonnez dans les bonnes cases et dans l'ordre indiqué

Le Lamastrou

Longueur 2.1 km

Définitions

Départ Office de Tourisme

- 1. 61 Arbre
- 2. 62 Escalier au pied
- 3. 63 Panneau d'information
- 4. 64 Poteau signalétique
- 5. 65 Angle de mur
- 6. 66 Angle de barrière
- 7. 67 Particularité dans le mur
- 8. 68 Sous la passerelle
- 9. 69 Escalier en haut
- 10. 70 Angle de mur
- 11. 71 Poteau directionnel
- 12. 72 Escalier au pied
- 13. 73 Panneau d'information
- 14. 74 Bac à fleurs
- 15. 75 Fontaine à l'angle de mur
- 16. 76 Extrémité de barrière

Arrivée Office de Tourisme

1-61	9-69
2-62	10-70
3-63	11-71
4-64	12-72
5-65	13-73
6-66	14-74
7-67	15-75
8-68	16-76



Carte de course d'orientation N°2015-D07-115	
Carte de base : Lamastre village	Surface : 0.47 km²
Relevés : OCAD 10 et GPS	Dessin : Juin 2016. CDCO 07
Distribution : Office de Tourisme	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (mairie, ONF, etc.)	
Numéro d'urgence : 15 ou 112	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	©FFCO-2016
Coordonnées : 04 75 06 48 99	



Retrouvez tous les ESO de la Région Rhône-Alpes sur :

tinyurl.com/ppoesora



Auvergne Rhône-Alpes



Le Lamastrou

16 postes

10 questions



Poste 1- Balise 61
En quelle année le monument aux morts a-t-il été rénové?
A- 2000
B- 2011
C- 2014

Poste 2- Balise 62
Jules Ferry fut Ministre de ...
A- l'Education?
B- l'Education Nationale ?
C- l'Instruction Publique?

Poste 5 - Balise 65
En redescendant la rue Jules Ferry, le monument religieux dans l'épingle à cheveux est un
A- encensoir
B- reposoir
C- aspersion

Poste 6- Balise 66
Le terrain en terre battue devant vous était auparavant
A- Un potager
B- Un court de tennis
C- Une piscine

Poste 7 - Balise 67
Le parc a été donné à la ville de Lamastre par une famille dont le nom est:
A- Roche
B- Seignobos
C- Ferry

Poste 11 - Balise 71
Le Lamastrois Henri Roche était:
A- Musicien
B- Peintre
C- Ecrivain

Poste 12 - Balise 72
En quelle année a été construite la digue qui protège Lamastre des crues du Doux?
A- 1901
B- 1871
C- 1858

Poste 13 - Balise 73
En quelle année fut inaugurée la fontaine Seignobos?
A- 14 juillet 1901
B- 31 juillet 1901
C- 11 août 1901

Poste 14- Balise 74
Au Moyen Age, Lamastre bâtit sa prospérité sur:
A- Son marché
B- Ses vignes
C- Ses mines

Poste 15 - Balise 75
Que représente la petite sculpture en face des N°21 et 23 de la Rue du Savel
A- Une croix
B- de peste
C- de justice
D- de Malte

Vous êtes arrivés !!!
Combien de bonnes réponses avez-vous?